



PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE
MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'INFIRMERIE



Compte tenu de la nécessité d'être disponible pour pouvoir suivre et évaluer la mise en œuvre des mesures sanitaires dans le cadre du plan de reprise de l'activité en présentiel, l'Infirmière scolaire ne pourra recevoir les élèves à leur demande. L'accès à l'infirmerie ne sera donc possible que sur convocation de Madame GUILBERT.

L'infirmière sollicitera les élèves, en cas de besoin, en allant les chercher dans leur salle de classe.

Les élèves souhaitant se rendre à l'infirmerie devront faire la demande auprès de l'encadrant de la salle ou de la vie scolaire qui appellera l'infirmière sur son poste ou sur son téléphone portable.

Ils devront se laver les mains en entrant dans le pôle médico-social avec le gel hydro-alcoolique présent devant sa porte et en respectant la distanciation physique et les gestes barrière.

Présence prévisionnelle de Marie-Laure GUILBERT

Jour	Créneaux	
Lundi	9h15	16h
Mardi	9h15	16h
Mercredi		
Jeudi	9h15	16h
Vendredi	9h15	16h

Ces modalités horaires restent suspendues à la généralisation du déconfinement dans le département de l'ESSONNE. Elles seront précisées régulièrement.

Conformément au protocole en cas de détection de symptômes, si un élève présentait des symptômes du COVID-19, il serait immédiatement conduit dans la salle C51 afin d'attendre l'arrivée de ses responsables légaux.

En cas d'absence de l'Infirmière, les procédures habituelles de gestion des situations médicales s'appliqueront dans le respect du protocole sanitaire. Le service de Vie scolaire ainsi que les personnels de direction de l'établissement pourront être ainsi ponctuellement amenés à assumer temporairement les missions d'information et de conseil aux familles dévolues à l'Infirmière.